

MESSAGE
Séance du Conseil général du 18.05.2022

Objet :

Modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois
Association Secours Sud fribourgeois
Demande d'approbation



Descriptif de la demande :

Vous trouvez en annexe

- le message rédigé par Messieurs les Préfets de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse à l'attention des communes
- les statuts de l'association de communes "Secours Sud Fribourgeois"
- la présentation à l'attention des législatifs communaux

Le Conseil communal sollicite l'adoption par le Conseil général des statuts de la nouvelle Association de communes "Secours Sud fribourgeois"